

# MUNICIPALITÉ DE STE-CHRISTINE

BULLETIN D'INFORMATION DE MAI 2014



## PROJET DE PARTENARIAT ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET LA CAISSE POPULAIRE D'ACTON VALE

Depuis quelques semaines, plusieurs rencontres ont eu lieu afin de mettre sur pied un projet innovant de partage de locaux et d'employé entre la Municipalité et la Caisse populaire. D'autres informations à ce sujet vous seront communiquées bientôt!

## PERMIS : INFORMEZ-VOUS AVANT DE FAIRE DES TRAVAUX!

C'est le temps du grand ménage du printemps autour de la maison!

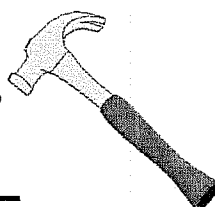
Brûlage d'herbe, de branches, de feuilles ou tout autres matériaux non toxiques combustibles etc...

**il est strictement interdit de faire des feux à ciel ouvert sans demander un permis de 10\$ au préalable au bureau municipal.**

Si vous aimez les feux extérieurs, vous devez vous équiper d'un foyer équipé d'un pare-étincelles.

**VOUS DÉSIREZ CONSTRUIRE RÉNOVER OU NETTOYER!**

**Toutes les demandes de permis doivent être faites au bureau municipal,**  
du lundi au jeudi de 8h à 16h.



## LES BERGES

### Des cours d'eau et même des fossés

Vous envisagez des travaux à proximité d'un cours d'eau ou d'un fossé?

Vous devez respecter une bande de végétation de 3m. (10pi.) de chaque côté du cours d'eau.

## EXCRÉMENTS D'ANIMAUX sur la place publique

Le règlement municipal stipule que le gardien d'un animal doit immédiatement nettoyer, par tous les moyens appropriés, toute place publique ou toute propriété privée salie par les dépôts de matière fécale laissés par un animal dont il est le gardien et doit en disposer d'une manière hygiénique. À cette fin, le gardien doit avoir en sa possession le matériel nécessaire pour le ramasser.

## SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ

Du 1<sup>er</sup> au 7 juin

Dans le cadre de la semaine de la municipalité, **tous les citoyens** sont invités à la séance du conseil, lundi 2 juin à 20h.

Les activités lors de la séance sont :

- 19h30 Nous accueillerons les nouveaux bébés de l'année : « Juin 2013 à juin 2014 », un présent leur sera remis;
- Nous aimerions rencontrer les nouveaux arrivants pour vous souhaiter la bienvenue dans notre « petite municipalité aux grands espaces »;
- 20h Séance du conseil;
- 20h30 Nous recevrons les finissants de 6<sup>e</sup> année de l'École Notre-Dame de Ste-Christine. Ceux-ci nous raconteront leur vécu à l'école primaire et prévisions pour le secondaire. Un petit présent sera remis à tous les finissants présents;
- Suivra le dévoilement de l'identité du bénévole de l'année;
- Le tout sera clôturé par un léger goûter pour tous.

## RAPPEL COMPTE DE TAXES

La date du second versement pour vos taxes sera dû pour le **15 juin 2014**

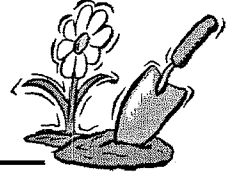
**SOYONS FIERS!**

## **FLEURONS DU QUÉBEC**

Nous sommes toujours inscrits aux Fleurons du Québec. Comme vous le savez, l'an passé nous sommes passés de 2 à 3 fleurons et nous visons le 4<sup>e</sup>, et ce, grâce à l'embellissement des espaces publics et des propriétés privées dans toute la municipalité.

Pour continuer ce travail, c'est l'effort de tous qui nous permet d'arriver à ce résultat. Alors, ayons la fierté de garder notre environnement propre, à l'ordre et embelli. La collaboration de chacun et chacune est nécessaire. Notre municipalité sera visitée au cours de l'été.

**Encourageons-nous!**



---

### **CLUB DE MARCHÉ**

Le comité des Loisirs a mis en place un Club de marche  
Lundis 19h30, Mardis 13h30 et Jeudis 18h30

En cas de chaleur accablante, la sortie de l'après-midi sera remise au matin 9h.

**Venez marcher avec nous!**



---

### **MARCHE-O-TON du 1<sup>er</sup> juin**

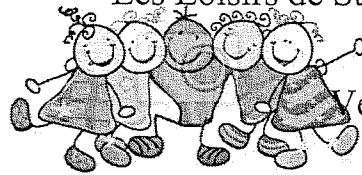
Au profit de l'église de Ste-Christine

Informations et inscription M. Louis Chagnon 819-858-2231

---

### **CAMP DE JOUR**

Les Loisirs de Ste-Christine offre un service de camp de jour du 25 juin au 15 août 2014.



L'horaire du camp de jour sera du lundi au vendredi de 8h à 17h.

Veillez noter que le camp sera fermé du 21 au 3 août inclusivement.

Les enfants doivent avoir complété la maternelle 5 ans et être âgés de 12 ans et moins. Il y aura une sortie à chaque semaine, glissades d'eau etc... vos suggestions d'activités lors de l'inscription seront appréciées, analysées et prises en considération.

**Le coût est de 200\$ par enfant.**

**L'inscription se fera le 29 mai de 18h à 20h à la salle municipale.**



---

### **SAMEDI LE 7 JUIN 2014**

Les citoyens sont invités à organiser des petites fêtes pour souligner la fête des voisins. Les organisateurs peuvent s'adresser à la municipalité pour obtenir des outils promotionnels tels que cartons d'invitation, affiches, ballons. La fête des voisins est là pour aider à retrouver le sens de l'entraide et de la collectivité.

---

### **PLASTIQUE DE BALLE DE FOIN**

Suite au dégel, il a été remarqué à plusieurs endroits dans la municipalité, qu'il y a des accumulations de plastique de balles de foin et autres matières qui se retrouvent sur les bords des fossés, dans les clôtures ainsi que sur les terrains avoisinants. Une attention particulière pour le ramassage de ces déchets aidera à garder notre environnement agréable. Soyez fiers de votre municipalité!

---

### **RAPPEL CONFIRMATION**

La confirmation aura lieu le 18 mai à 10h30. Bienvenue à tous!

---

### **JOURNÉE DES PATRIOTES**

Le bureau municipal sera fermé le lundi 19 mai 2014